



**l'Assurance  
Maladie**

**RISQUES PROFESSIONNELS**

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale  
Île-de-France

# RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES

## Promotion 2023

Des salariés ou des chefs d'entreprise  
qui s'illustrent par des actions  
de prévention ou de secourisme.





La caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France peut **accorder des récompenses** aux travailleurs, agents de maîtrise et chefs d'entreprise qui se sont signalés par leur **activité et leurs initiatives en matière de prévention**.



*Article R. 422-6 (1<sup>er</sup> alinéa) du Code de la Sécurité sociale*



# Attribution des récompenses

Pour être attribuée, chaque récompense est soumise à l'avis préalable de l'un des cinq comités techniques régionaux (CTR) d'Île-de-France.

Le comité technique régional (CTR) est un organe conseil de la Cramif dans le domaine de la prévention des risques professionnels pour une ou plusieurs grandes branches d'activités, composé paritairement de représentants employeurs et salariés.

## LES 5 COMITÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX D'ÎLE-DE-FRANCE



**CTR1:** métallurgie, chimie, caoutchouc, plasturgie



**CTR 2:** bâtiment et travaux publics, bois, ameublement, papier et carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu



**CTR3:** transport, eau, gaz, électricité, livre et communication, services, commerces et industrie de l'alimentation, commerce non alimentaire



**CTR 4:** activités de santé



**CTR 5:** activités de service I et II autres que les activités de santé

# RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES PROMOTION 2023



## MÉDAILLE INRS « ARGENT »

- Monsieur Laurent DEBIEVE
- Monsieur Rolland SABATIER
- Monsieur Abderrafik ZAÏGOUCHE



## MÉDAILLE INRS « BRONZE »

- Madame Corinne LEBRET
- Monsieur Marcel BENEZET
- Monsieur Damien DEWEIRDER
- Monsieur Víctor MONTALVAO



## RÉCOMPENSE EN ESPÈCES DE 750 €

- Madame Karine VILLAUMIE
- Monsieur Renold BIEN AIME
- Monsieur Koita DAOUDA



## MÉDAILLE CRAMIF

- Monsieur Kevin BARBET
- Monsieur Sébastien COPIN
- Monsieur Maxime DARAGON
- Monsieur Patrick MOREAU
- Monsieur Jean MURCIANO
- Monsieur Julien PESTEL

# RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES PROMOTION 2023

Décernées par l'Institut national  
de recherche et de sécurité sur décision  
de la caisse régionale d'assurance maladie  
d'Île-de-France



**Médaille INRS  
Argent**

# CTR 2

## Rolland Sabatier

Titulaire d'un brevet d'études professionnelles (BEP), **Rolland Sabatier** débute sa carrière en 1979 en qualité d'électricien dans le bâtiment. Son parcours l'amène à travailler dans différentes structures s'agissant aussi bien de TPE/PME que de grandes entreprises, en France métropolitaine, départements et régions d'outre-mer et à l'étranger (pays de l'Est, Brésil). Ses missions portent notamment dans les domaines des courants faibles et de la sûreté électronique (alarme, vidéo surveillance, contrôle d'accès, etc.). Son implication, son professionnalisme et ses expériences lui permettent d'évoluer et d'être nommé chargé d'affaires puis ingénieur technico-commercial. En 1998, il rejoint le groupe Cegelec en qualité de responsable technique.

Tout au long de sa carrière, Rolland Sabatier a porté une attention toute particulière à la santé et à la sécurité des salariés. Membre du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) puis secrétaire de l'instance, il est force de proposition en matière de prévention des risques professionnels. Il œuvre notamment pour **prévenir les risques de chute de hauteur et d'électrification**, et obtient de son entreprise l'accord de doter l'ensemble des électriciens des premiers vérificateurs d'absence de tension (VAT).

En parallèle, Rolland Sabatier a siégé pendant plusieurs années au sein du tribunal du contentieux de l'incapacité (TCI) puis du tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS), devenu en 2019 le pôle social du tribunal judiciaire de Nanterre. Pendant 14 ans, il est conseiller au sein du conseil des prud'hommes de Nanterre section « encadrement ». Depuis 2005, il préside l'association gérant le plan d'épargne retraite populaire du BTP au sein de ProBTP, organisme dont il a été le président en 2020 et 2021. Il est également à ce jour administrateur à Constructys, l'opérateur de compétence (OPCO) de la construction et président de la section professionnelle des travaux publics.

Par ailleurs, Rolland Sabatier est membre titulaire du collège « salarié » du comité technique régional (CTR) 2 depuis 17 ans. Il en assure la présidence depuis 2019. Il siège également à la commission paritaire permanente de tarification (CPPT) de ce CTR. À ce titre, il a contribué à plusieurs travaux menés en commission temporaire de prévention, notamment dans le cadre de l'élaboration de la **recommandation nationale R.464 « Prévention des risques dus à l'utilisation des plateformes de travail en encorbellement »**.

# CTR3

## Laurent Debieve

Depuis 1989, **Laurent Debieve** travaille au sein de la société KEOLIS Versailles, spécialisée dans le transport urbain, en tant que conducteur receveur.

Membre de CHSCT puis de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) depuis 16 ans, il a contribué à promouvoir la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise. À ce titre, il s'est fortement investi pour réduire les risques de l'atelier mécanique en incitant à la mise en place d'une cabine de peinture, d'une couverture de fosse et au suivi périodique de l'état des ponts élévateurs.

Afin de **réduire les risques de troubles musculosquelettiques (TMS)**, Laurent Debieve a participé à l'aménagement du poste de conduite des bus. Il a contribué à l'adoption de sièges réduisant les vibrations ainsi qu'à l'ergonomie du pupitre utilisé pour vendre les billets.

Il s'est aussi impliqué dans la **prévention des risques psychosociaux**. Il a participé en particulier à la définition des modalités d'intervention des personnels affectés au contrôle des titres de transport, à l'installation de vitrages anti-agression pour les chauffeurs et à une réflexion portant sur les conditions de travail de ses collègues dans le cadre du contrat passé avec Île-de-France Mobilités.

Laurent Debieve contribue avec assiduité aux travaux du CTR 3 depuis 2010 comme membre du collège « Salarié ».





# CTR 4

## Abderrafik Zaïgouche

**Abderrafik Zaïgouche** a été membre du CHSCT de Manpower de 2005 à 2016. Dans ce cadre, il a organisé la formation aux gestes qui sauvent de 80 intérimaires en 2006 lors d'une action intitulée « 100 minutes pour la vie ». Au cours de ses activités syndicales, il a participé au collectif « Santé, Travail » de la construction et de la métallurgie. Dans le cadre des formations animées par son organisation syndicale, il a été formateur pour les membres de CHSCT. Par ailleurs, il a été membre de la Commission paritaire professionnelle nationale du travail temporaire.

Tout au long de sa carrière, Abderrafik Zaïgouche s'est investi dans de nombreuses instances en lien avec la santé et la sécurité au travail :

- président du comité technique national (CTN) I en 2018 ;
- président de la commission de contrôle de l'ACMS depuis 2012 ;
- depuis 2017, membre du comité consultatif de santé et sécurité au travail auprès de la commission européenne et membre de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail de Bilbao où il participe notamment au groupe de réflexion sur le déploiement de l'outil OiRA.

Depuis 2022, Abderrafik Zaïgouche exerce également les fonctions de :

- vice-président d'EUROGIP ;
- membre de la commission spécialisée n°1 du Conseil d'orientation sur les conditions de travail (COCT) ;
- vice-président du Conseil d'orientation régional des conditions de travail (CROCT) ;
- vice-président du CTN I.

Abderrafik Zaïgouche est membre d'un CTR de la Cramif depuis 2007 comme membre du collège « Salarié », d'abord du CTR 6 puis des CTR 4 et 5. À ce titre, il a activement participé à la commission temporaire de prévention relative à l'intérim et la logistique, qui a permis la création des documents [DTE 232](#), [DTE 235](#) et [DTE 236](#) ayant trait à **la démarche de prévention des risques professionnels** des intérimaires dans ce secteur à forte sinistralité, ainsi qu'à l'élaboration du guide « [Aide à domicile : les principales recommandations de prévention du risque infectieux](#) ».

Abderrafik Zaïgouche est également membre de la commission régionale des accidents du travail et des maladies professionnelles (CrATMP) de la Cramif.

# RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES PROMOTION 2023

Décernées par l'Institut national  
de recherche et de sécurité sur décision  
de la caisse régionale d'assurance maladie  
d'Île-de-France



**Médaille INRS  
Bronze**

# CTR1

## Damien Deweider

**Damien Deweider** participe depuis les années 1990 au CHSCT à la société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA).

Dans ce contexte, il a participé à la mise en place de mesures de prévention dans les ateliers de fabrication de pièces en composite carbone ou fibre de verre et d'assemblage des pièces de structures aéronautiques, en particulier à la suite des enquêtes sur les accidents du travail réalisées avec la méthode de l'arbre des causes.

Depuis 2006, au sein de Safran, il s'efforce de contribuer à l'amélioration des postes et des conditions de travail, à la réduction de la pénibilité de certaines activités, et à la **prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles**.

Au sein de la caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France, Damien Deweider participe depuis 11 ans aux travaux du CTR 1 comme membre du collège « Salarié ». Il a notamment pris part à l'écriture de la [DTE 271](#) sur l'aide au choix d'un outil portatif pour limiter les vibrations et les TMS, ainsi qu'à la conception de [la recommandation sur les activités de maintenance des escaliers mécaniques et tapis roulants \(EMTR\)](#).



# CTR1

## Victor Montalvao

**Victor Montalvao** participe depuis 2006 au CHSCT de Renault. Il assure la fonction de préventeur métier essais depuis 2016.

Dans ce contexte, il a participé à la mise en place de **mesures de prévention dans le secteur des bancs moteur**, notamment le déploiement de la casquette renforcée avec éclairage LED, ainsi que la mise en place d'autocollants qui changent d'état avec la température pour éviter les brûlures sur les points chauds.

Depuis 2018, au sein du secteur banc à rouleaux, il contribue à l'amélioration des postes et des conditions de travail, à la réduction de la pénibilité de son secteur d'activités et à la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles.

Au sein de la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France, Victor Montalvao participe depuis 11 ans aux travaux du CTR 1 comme membre du collège « Salarié ». Il a notamment pris part à l'écriture de la [DTE 271](#) sur l'aide au choix d'un outil portatif pour limiter les vibrations et les TMS, ainsi qu'à la conception de la recommandation ([DTE 284](#)) sur les activités de maintenance des escaliers mécaniques et tapis roulants (EMTR).



# CTR3

## Marcel Benezet

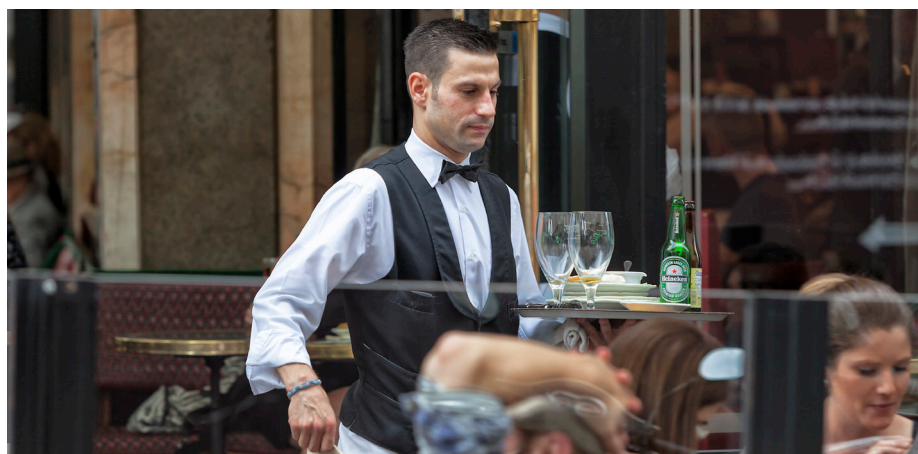
Au sein du groupement des hôtelleries et restaurations de France, **Marcel Benezet** assure la présidence de la branche « Cafés, bars, brasseries et restaurants » depuis 2005.

Répondant fréquemment aux sollicitations de ses adhérents, son activité l'amène à promouvoir la prévention des risques professionnels, qu'il s'agisse de rappels sur la tenue à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels, ou sur les aménagements nécessaires pour **limiter les risques de troubles musculosquelettiques (TMS)** liés à la manutention des charges lourdes dont les futs de bière. Un centre de formation nommé Asforest assure des formations et des audits sur ces sujets.

Ses interventions concernent également le risque d'agression. Sur ce point, Marcel Benezet organise des rencontres auxquelles participent les professionnels, les mairies et les commissariats d'arrondissement en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie.

Ses fonctions l'ont également conduit à s'impliquer dans la prévention des risques liés à la Covid-19 lors de la crise sanitaire de 2020. Marcel Benezet a conçu et diffusé, par l'intermédiaire du site internet de la fédération, une brochure récapitulant les bonnes pratiques limitant la propagation du virus. Il est également intervenu à de nombreuses reprises dans les médias.

Marcel Benezet contribue aux travaux du CTR 5 puis du CTR 3 depuis 2014 comme membre titulaire du collège « Employeur ».



# CTR 4

## Corinne Lebret

Titulaire d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), **Corinne Lebret** a débuté sa carrière en 1990 en qualité d'avocate en protection sociale et droit social.

En 2003, Corinne Lebret prend le poste de directrice des ressources humaines (DRH) dans la société d'enseignement à distance ECS du groupe Eyrolles, secteur BTP.

Dans ses missions de DRH, elle exerce alors des missions transverses, dont l'accent repose sur la performance économique et sociale, dans le respect des exigences pédagogiques, de qualité, de résultat, sans négliger l'**intégration de la prévention de la sécurité et de la santé au travail** au siège et dès l'ouverture d'un établissement.

Depuis 2008, Corinne Lebret exerce la fonction de consultante juridique RH et accompagne des entreprises en réalisant de nombreuses missions en RH-relations sociales destinées à anticiper, préparer les ordres du jour des CSE, co-animer, négocier des accords de méthode/ d'entreprise sur des sujets tels que le dialogue social, la durée du travail, le télétravail, la pénibilité, l'égalité, l'épargne salariale, l'environnement ainsi que la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

Tout au long de sa carrière, Corinne Lebret a porté une attention toute particulière à la santé et à la sécurité des salariés dans les différentes missions qu'elle a exercées.

Corinne Lebret est également l'auteur d'un livre sur la « **Gestion des ressources humaines pour les TPE-PME** », dont le dernier chapitre est entièrement consacré à la prévention de la santé au travail. Ce livre décrypte les textes de loi et apporte des solutions opérationnelles aux dirigeants et managers.

Enfin, depuis ces 5 dernières années, en tant que formatrice en relations sociales et santé, sécurité et conditions de travail, Corinne Lebret forme des membres de CSE, CSSCT, responsables et managers en entreprise. Elle a formé en particulier 150 travailleurs sociaux en Alsace-Moselle et en Île-de-France à la **lutte contre la désinsertion professionnelle et la santé au travail**.

Par ailleurs, Corinne Lebret est membre titulaire du collège « Employeur » du CTR 5 depuis 2013 et du CTR 4 depuis 2019. À ce titre, elle a contribué en commission temporaire de prévention à l'élaboration du guide « **Aide à domicile : les principales recommandations de prévention du risque infectieux** ».

# RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES PROMOTION 2023

Décernées par la caisse régionale d'assurance  
maladie d'Île-de-France



**Récompense en espèces  
de 750 €**



**Médaille Cramif**

# CTR5

**Renold Bien Aimé**

**Koita Daouda**

**Renold Bien Aimé et Koita Daouda** sont trieurs intérimaires sur la ligne de valorisation des déchets de chantier de l'entreprise SITA SUEZ à Gennevilliers.

Le vendredi 10 février 2023 vers 4h00 du matin, un bourrage se produit sur la ligne, ce qui nécessite l'intervention d'un salarié expérimenté pour réaliser l'opération de débouillage.

L'accès à cette zone est très difficile. Après avoir réalisé cette opération sous le regard d'un autre collègue, le salarié revient dans la cabine de tri et remet en fonctionnement la ligne.

Un peu plus tard, ce même salarié décide de retourner dans la zone où a eu lieu le bourrage, probablement pour s'assurer que le problème était traité. À ce moment-là, les convoyeurs sont en fonctionnement.

Quelques minutes après, les salariés présents dans la cabine de tri, s'inquiètent de ne pas voir revenir leur collègue. Ils sortent de la cabine de tri et voient la victime inanimée, à plat ventre sur un convoyeur en mouvement l'emmenant vers la fosse à déchets.

L'arrêt d'urgence de la ligne est immédiatement déclenché. Les secours sont prévenus.

Messieurs **Bien Aimé** et **Daouda** portent assistance à la victime inconsciente. Un massage cardiaque est réalisé jusqu'à l'arrivée des secours qui prennent en charge la victime.

Après un séjour prolongé en soins intensifs, la victime est sortie de l'hôpital.





# CTR1

**Karine Villaumie**

**Kevin Barbet, Sébastien Copin, Julien Pestel,  
Maxime Daragon, Jean Murciano, Patrick Moreau**

Le 25 avril 2023 vers 17h30, à la fin d'une réunion, en se levant, une salariée se fige, devient raide et a du mal à respirer. Elle tombe en arrêt respiratoire. Sa collègue **Karine Villaumie** présente à la réunion, intervient tout de suite. Elle réalise les gestes de premiers secours en alertant les services d'urgence et en pratiquant un massage cardiaque sur la victime jusqu'à l'arrivée des pompiers du site (**Kevin Barbet, Sébastien Copin, Julien Pestel, Maxime Daragon, Jean Murciano, Patrick Moreau**).

Suite au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur par les pompiers du site, la victime reprend conscience.

Les secours extérieurs prennent ensuite le relais et la victime est transférée consciente à l'hôpital.

Grâce au sang-froid et au courage de Karine Villaumie, et à l'action de l'équipe des pompiers du site, la victime a pu être sauvée.



# À propos de la Cramif

À la Cramif, nous avons pour mission de **prévenir, accompagner et réparer les fragilités liées à la santé en Île-de-France, tant sociales que professionnelles**. Dans le cadre des orientations des pouvoirs publics et de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, notre rôle est donc plus que jamais indispensable.

**Au contact direct des assurés et en lien avec les professionnels de santé**, nous agissons auprès des personnes en difficulté ou en rupture de soins et leur permettons de gagner en autonomie. Nous versons des prestations d'invalidité à plus de 100 000 bénéficiaires en Île-de-France. Nous accompagnons les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie et intervenons dans l'aménagement de leur cadre de vie et de leurs postes de travail en entreprise. Et parce que les fragilités sociales génèrent des difficultés d'accès aux soins, nous proposons dans notre centre médical des consultations à tarifs conventionnés.

**Aux côtés des entreprises de la région**, nous les aidons à préserver la santé de leurs salariés en les accompagnant, en les formant et en mettant en place un système de cotisation incitatif. Lorsqu'un risque se réalise, nous réparons ses conséquences, en contribuant à la reconnaissance des maladies professionnelles.

Chaque année, nous accompagnons également plus de 17 000 assurés pour leur éviter une désinsertion professionnelle suite à un accident ou une maladie. Prévenir, accompagner, réparer les fragilités, etc. À la Cramif, nous sommes **1 800 collaborateurs impliqués** pour répondre avec de plus en plus d'efficacité à une nécessité sociale, économique et humaine grandissante.



Pour en savoir plus sur la Cramif,  
consultez **cramif.fr**

**Contact presse :**  
[presse.cramif@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cramif@assurance-maladie.fr)



Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[cramif.fr](http://cramif.fr)

Brochure Récompenses individuelles

Cramif - Direction de la communication - Direction régionale des risques professionnels  
Décembre 2023

Cramif - Direction de la communication - 23220 - Décembre 2023 - Photos : © Xavier Granet